

# Notre énergie

LA REVUE DU RÉSEAU CLER TRANSITION TERRITOIRES SOLIDARITÉ

## PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE À QUAND LE SURSAUT ?

### Événement

4<sup>e</sup> édition de la Journée nationale contre la précarité énergétique

### L'invitée

Cécile Duffot,  
directrice d'Oxfam France

### Le point sur...

Le Schéma de cohérence territoriale modernisé



## La précarité énergétique est une bombe à retardement

« **Q**uinze ans après la remise du rapport sur la précarité énergétique commandé par Valérie Létard (alors secrétaire d'État chargée de la Solidarité) dans le cadre du Grenelle, on peut se féliciter de quelques avancées incontestables dans la prise en compte de la précarité énergétique dans les poli-

tiques publiques. Pour autant, doit-on s'en satisfaire ? Il suffit de consulter le tableau de bord 2024 de l'Observatoire national de la précarité énergétique pour avoir la réponse : plus d'un million d'interventions pour impayés (coupure ou réduction de puissance) et 26 % de la population déclarant avoir souffert du froid chez elle. Malgré tout, sur le terrain, la lutte s'organise. Associations et collectivités déploient des dispositifs sur tout le territoire national, à l'instar du programme Slime, qui favorisent l'écoute, les liens humains, l'amélioration des conditions de vie... Des dispositifs qui redonnent l'espoir mais qui ne suffiront pas à désamorcer la bombe à retardement que constitue la précarité énergétique. Un véritable changement d'échelle doit s'opérer ! Il ne se fera pas en rabaissant les crédits dédiés à la transition énergétique mais au contraire avec plus de moyens, que ce soit pour l'accompagnement des ménages ou pour le financement de l'ingénierie et des travaux, dans un cadre juridique et financier sécurisé ! »

Des dispositifs qui redonnent l'espoir mais qui ne suffiront pas à désamorcer la bombe à retardement que constitue la précarité énergétique. Un véritable changement d'échelle doit s'opérer ! Il ne se fera pas en rabaissant les crédits dédiés à la transition énergétique mais au contraire avec plus de moyens, que ce soit pour l'accompagnement des ménages ou pour le financement de l'ingénierie et des travaux, dans un cadre juridique et financier sécurisé ! »



**SANDRINE BURESI**

DIRECTRICE DE GEFOSAT  
ET MEMBRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
DU RÉSEAU CLER

**NOTRE ÉNERGIE :**  
édité par  
**le Réseau Cler**  
Wikivillage,  
8, rue de Srebrenica,  
75020 Paris  
**info@cler.org**  
**www.cler.org**

**Directeur de la publication :** Alexis Monteil-Gutel **Rédacteur en chef :** Julien Ferdinand **Rédaction :** Aude Borel, Julien Ferdinand, Dominique Fidel, Jennifer Lavallé, Jane Mery, Guillaume Tixier **Réalisation graphique :** Jane Méry **Secrétariat de rédaction :** Marie Pécheur-Roos **Photos :** Guillaume Murat p. 1, DR p. 2, 11, 12, 19 - motortion/Adobe p. 3 - CD Gironde p. 9 - Maxime Riché/Oxfam France p. 21 **Dessin :** Clara Dealberto p. 4 - Charlotte Martin p. 22 **Photo de couverture :** Guillaume Murat **INSS :** 2679-2079.

Financé par



4 DOSSIER

### Précarité énergétique : à quand le sursaut ?

Entre crise énergétique et hausse des prix, le nombre de personnes en situation de précarité énergétique ne cesse d'augmenter. Malgré les efforts des acteurs de terrain et des associations pour mettre ce sujet à l'agenda politique, sa prise en compte par les pouvoirs publics n'est pas à la hauteur. À l'occasion de la Journée contre la précarité énergétique, nous avons souhaité revenir sur ce fléau à la fois social et économique. Quel bilan des politiques publiques et de l'engagement des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique ? Quel chemin à parcourir et comment accélérer pour éviter que cette problématique ne se transforme en bombe sociale ? Réponses avec les professionnels de terrain qui accompagnent au quotidien ces ménages.

### 14 TRIBUNE

#### « Transition écologique : le budget de la dernière chance ? »

Par Amorce, le réseau national des territoires engagés dans la transition écologique

### 16 LE POINT SUR...

#### Le Schéma de cohérence territoriale (SCot) modernisé

### 18 ACTUALITÉS

#### Événement

À ne pas manquer : la Journée contre la précarité énergétique !

#### Partenariat

La Banque des Territoires s'engage pour le programme Tims

### 20 L'INVITÉE

**Cécile Duflot**, directrice générale d'Oxfam France

### 22 BOÎTE À OUTILS



Cinq ressources pour accompagner les collectivités locales dans la lutte contre la précarité énergétique

## ENTRETIEN... AVEC MARIE MOISAN

EXPERTE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE  
AU RÉSEAU CLER

**« Le coût de l'inaction sera élevé pour la société. »**



**Marie Moisan a rejoint le réseau Cler en 2009 comme animatrice du Réseau des acteurs contre la pauvreté et la précarité énergétique dans le logement (RAPPEL). Elle coordonne désormais le programme Slime qui accompagne les collectivités engagées auprès des ménages en situation de précarité énergétique.**

**À quel moment la lutte contre la précarité énergétique est-elle devenue un objet de politique publique ?**

La précarité énergétique a émergé dans le contexte d'une montée inexorable des prix de l'énergie et de l'évolution des dispositifs d'aide au paiement des factures. Tout est venu du terrain. Les premières expérimentations locales de lutte contre la précarité énergétique ont bénéficié, dès 2007, de l'impulsion donnée par les programmes de recherche-action menés

par l'ADEME avec le plan urbanisme construction architecture et l'Agence nationale de l'habitat. Le Grenelle de l'environnement a été une étape importante : en 2008, le réseau Cler, les Amis de la Terre, la Fondation Abbé Pierre, les Compagnons Bâisseurs, la fédération Habitat et Développement, la fédération des PACT, la Société française des urbanistes et de nombreuses structures locales adressaient une lettre ouverte aux parlementaires, à l'occasion de l'examen du projet de loi Grenelle 1. Objectif : demander la mise en place d'un plan national de lutte contre la précarité énergétique assorti notamment d'une définition précise du phénomène et de la création d'un Observatoire de la précarité énergétique. J'ai rejoint le réseau Cler en 2009 au moment de la publication du rapport Pelletier, qui a transformé ces demandes en propositions suivies d'effet. Le 10 juillet 2010, la loi Grenelle 2 donnait une définition légale à la précarité énergétique et, un an

plus tard, en 2011, l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) voyait le jour.

**Quelles avancées a permis le rapport Pelletier ?**

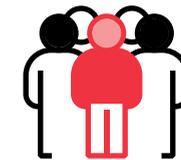
Au réseau Cler, nous nous sommes réjouis de la mise en œuvre au fil du temps d'une grande partie des propositions du rapport Pelletier, même si elle s'est avérée trop timide et reste régulièrement remise en cause et menacée. Ainsi, l'ONPE est peu alimenté en statistiques : la dernière enquête nationale sur le logement remonte à 2020 et ses résultats n'ont toujours pas été exploités. Le montant du chèque énergie n'a pas évolué depuis sa création. La suppression de la taxe d'habitation qui permettait d'identifier ses bénéficiaires fragilise la poursuite du dispositif. La prise en compte progressive de critères de performance énergétique dans la qualification de la décence d'un logement, qui doit concerner tous les logements étiquetés G au 1<sup>er</sup> janvier 2025, fait encore l'objet de débats et pourrait être reportée... Enfin, les départements, même s'ils sont très mobilisés – ils représentent 50 % des collectivités qui mettent en œuvre le programme Slime –, ne disposent pas de financements suffisants alors qu'ils sont chefs de file en matière de lutte contre la précarité énergétique.

**Où en sommes-nous aujourd'hui ?**

Non seulement la précarité énergétique ne recule pas significativement, mais la part des ménages déclarant s'imposer des restrictions de chauffage pour des raisons financières ne cesse d'augmenter. Le manque de stabilité budgétaire, de volonté politique claire et d'objectifs chiffrés se traduit sur le

**« Les professionnels de l'accompagnement sont pris en étau entre les ménages en difficulté et des décisions politiques qui changent constamment. »**

terrain par une véritable souffrance des professionnels de l'accompagnement, qui sont pris en étau entre les ménages en difficulté et des décisions politiques qui changent constamment. La généralisation de la rénovation performante des logements les plus énergivores doit être vue comme un investissement et non comme une dépense sèche. Le coût de l'inaction sera bien plus élevé. À ne pas s'attaquer au problème, on prépare une bombe sociale. ●



**12 millions**

**DE PERSONNES, SOIT UN FRANÇAIS SUR CINQ, SONT EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.**

EN CHIFFRES

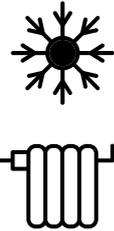
# La précarité énergétique : un fléau social et économique

La précarité énergétique, c'est une réalité du quotidien pour un nombre considérable de personnes en France. **État des lieux et panorama historique.**

## UNE RÉALITÉ QUOTIDIENNE

EN 2023, 79 % DES FRANÇAIS ONT RESTREINT LE CHAUFFAGE POUR ÉVITER DES FACTURES TROP ÉLEVÉES.

C'EST 10 % DE PLUS QU'EN 2022, ET 26 % DE PLUS QU'EN 2020.



**26 %** DES CONSOMMATEURS ONT SOUFFERT DU FROID EN 2022, SOIT 4 POINTS DE PLUS QUE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.



**DES INÉGALITÉS QUI SE CREUSENT**



ENTRE 2021 ET 2022, LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE A CONTRIBUÉ À 3,1 POINTS D'INFLATION. SANS BOUCLIER TARIFAIRES, ELLE AURAIT ÉTÉ DEUX FOIS PLUS ÉLEVÉE.

LES MÉNAGES AVEC LES REVENUS LES PLUS BAS SUBISSENT PLUS FORTEMENT CETTE HAUSSE, LEURS DÉPENSES DE TRANSPORT ET DE LOGEMENT ÉTANT PLUS ÉLEVÉES DANS LEUR PANIER DE CONSOMMATION.

**4,8 millions**

DE RÉSIDENCES PRINCIPALES SONT DES PASSOIRS ÉNERGÉTIQUES EN FRANCE.



**2 fois +** DE VAGUES DE CHALEUR SONT À PRÉVOIR D'ICI À 2050, QUI AGGRAVERONT LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE D'ÉTÉ.

SOURCES : ONPE, MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, INSEE, MÉDIATEUR NATIONAL DE L'ÉNERGIE, MÉTÉO FRANCE.

## 40 ans d'actions

**CONVENTIONS PAUVRETÉ-PRÉCARITÉ** EN PRÉSENCE D'EDF.

**UN TARIF SOCIAL DE L'ÉLECTRICITÉ** EST APPLIQUÉ AUX FOYERS À FAIBLES REVENUS.

**LA LOI GRENELLE 2** DÉFINIT LE PHÉNOMÈNE DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.

**INSTAURATION D'UNE TRÊVE HIVERNALE** (LOI BROTTE).

EN 2013, LE RÉSEAU CLER CRÉE LE DISPOSITIF SLIME POUR OUTILLER LES COLLECTIVITÉS LOCALES À LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.

**LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DEVIENT UN DES CRITÈRES DE DÉCENCE** D'UN LOGEMENT AVEC LA PARUTION DU DÉCRET ASSOCIÉ.

**LE CHÈQUE ÉNERGIE**, ATTRIBUÉ AUTOMATIQUÉMENT SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES, VIENT REMPLACER LES TARIFS SOCIAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ.

EN 2021, PREMIÈRE ÉDITION DE LA JOURNÉE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE COORDONNÉE AU NIVEAU NATIONAL PAR LA FONDATION ABBÉ PIERRE, ET COPILOTÉE AVEC 23 PARTENAIRES.

**LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE** INTRODUIT L'OBLIGATION DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES PASSOIRS ÉNERGÉTIQUES EN LOCATION.

**EDF MET FIN AUX COUPURES D'ÉLECTRICITÉ** POUR LES CLIENTS EN SITUATION D'IMPAYÉS.

1982 — 1985 — 2005 — 2010 — 2013 — 2015 — 2016 — 2018 — 2019 — 2021 — 2022

**LA LOI BESSON** INSTAURE UN DROIT AU LOGEMENT.

EN 1990, CRÉATION DU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT.

EN 2007, LE RÉSEAU CLER ET L'ASSOCIATION BCE, SOUS L'IMPULSION DE L'ADEME, CRÉENT LE RÉSEAU RAPPEL. IL RÉUNIT LES ACTEURS QUI LUTTENT CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE LOGEMENT.

EN 2011, CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR L'ADEME.

**LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE** INTRODUIT UN OBJECTIF CHIFFRÉ DE RÉDUCTION DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LA LOI.

EN 2016, LE RÉSEAU CLER CRÉE LA COALITION RÉNOVONS, POUR CONVAINCRE LES DÉCIDEURS D'ADOPTER DES MESURES EFFICACES EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.

**LA LOI ÉNERGIE CLIMAT** INTRODUIT UN SEUIL MINIMAL DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE FIXÉ À 450 KWH/M<sup>2</sup>/AN POUR TOUT LOGEMENT MIS EN LOCATION.

EN 2021, LE SERVICE PUBLIC DE RÉNOVATION, FRANCE RÉNOV', EST LANCÉ PAR L'ANAH, 20 ANS APRÈS L'APPARITION DU MÉTIER DE CONSEILLER INFO-ÉNERGIE.

EN 2023, AVEC LA CRÉATION DU PROGRAMME TIMS, LE RÉSEAU CLER ÉLARGIT LA PRISE EN COMPTE DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT À LA MOBILITÉ.

# Fédérer les professionnels pour lutter contre la précarité

**Sur le plan national comme sur le terrain, des acteurs variés se mobilisent pour accompagner et améliorer les conditions de vie des plus vulnérables. Leur coordination est capitale pour faire avancer la lutte contre la précarité énergétique.**

« La question de la précarité énergétique est multifactorielle. Elle touche à la justice sociale, à la justice économique et à la justice environnementale », énonce Elvire Bornand, sociologue spécialiste de l'action publique. Une analyse qui rappelle la complexité du phénomène. Si sur le terrain le monde social est en première ligne dans la lutte contre la pauvreté, la précarité énergétique mobilise aussi les acteurs de l'amélioration de l'habitat et de la maîtrise de l'énergie. Collectivités, associations, bureaux d'études privés... une myriade d'acteurs et de compétences nécessaires à la prise en charge de problématiques multiples. « Tout l'enjeu consiste à les faire échanger et travailler ensemble pour favoriser l'acculturation et les partages d'expérience », résume Marie Moisan, coordonnatrice du programme Slime. Pas toujours simple en pratique, d'autant que viennent s'ajouter de nouveaux acteurs – comme ceux de la santé ou de l'adaptation à la dépen-

dance – qu'il faut « réussir à raccrocher plus fortement ». Dès lors, la synergie passe par la création d'outils ancrés dans les pratiques professionnelles. « Un travailleur social doit pouvoir voir comment l'action d'un opérateur de l'habitat ou de la maîtrise de l'énergie va s'inscrire dans ses pratiques, être convaincu que cela va l'aider et aider le ménage in fine », développe-t-elle.

## En Gironde, une mobilisation pluridisciplinaire

En Gironde, le programme Slime est déployé sur l'ensemble du territoire hors métropole depuis 2020. « Nos zones d'intervention sont calquées sur les neuf territoires d'intervention sociale », précise Laurent Vitry, chef de projet précarité énergétique du Département. Après une visite à domicile et un diagnostic sociotechnique, les ménages bénéficient d'un « soutien renforcé » d'un an. Un comité de suivi procède à une analyse pluridisciplinaire des situations : « Sur la base du rapport présenté par le chargé de visite, des éléments apportés par les assistantes sociales du Département, de la CAF et du Fonds de solidarité pour le logement, nous préconisons les suites à donner. » Les bénéficiaires sont accompagnés dans une conduite de changement en fonction de leurs possibilités et capacités. 80 % des bénéficiaires sont locataires du parc privé. « Nous avons zéro levier coercitif pour contraindre les propriétaires à isoler ou à mettre un système de chauffage efficace. » Les chargés de visite mènent



En Gironde, le programme Slime permet un accompagnement adapté à la situation de chaque bénéficiaire.

un gros travail de médiation pour orienter vers les aides de l'ANAH et les inciter à réaliser des travaux d'ampleur. Le Département a aussi mis en place son propre dispositif d'intervention, en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre, les Compagnons Bâtitisseurs et Le Lien. Objectif ? Remplacer des équipements vétustes ou énergivores, et effectuer de petits travaux. « Nous avons des gains énergétiques allant de 10 % à plus de 40 % », informe Laurent Vitry. Depuis 2017, sur 1423 ménages visités, 582 sont sortis de la précarité énergétique. « Si grâce au Slime, les économies d'énergie évitent l'explosion de la facture, ces économies ne se traduisent plus en économies financières à cause de la hausse continue du prix des énergies », déplore toutefois Laurent Vitry. Pour Marie Moisan, une impulsion nationale est indispensable pour que les acteurs de terrain puissent s'intégrer dans une dynamique. « Si l'on estime que ne pas avoir accès à l'électricité ou au gaz est injuste dans notre société, la précarité énergétique devient un problème éminemment politique, car cela signifie qu'une intervention sur le marché, les prix, les aides est nécessaire », confirme Elvire Bornand. ●

## LE RÉSEAU CLER, ACTEUR MAJEUR DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis 20 ans, le réseau Cler s'engage activement dans la lutte contre la précarité énergétique. Pour fédérer les professionnels, il crée et anime depuis 2007 le Réseau des acteurs contre la pauvreté et la précarité dans le logement (RAPPEL). Pour les former, il développe le MOOC « Précarité énergétique – Comprendre et agir » qui a permis de faire monter en compétences près de 5 000 acteurs depuis 2018. Pour faciliter le repérage et l'accompagnement des ménages sur le territoire national, il accompagne aussi les collectivités locales en développant notamment le programme Slime, financé par les CEE. Plus de 80 collectivités ont déployé ce dispositif, permettant à plus de 80 000 ménages d'en bénéficier. En parallèle, le réseau Cler contribue activement à la prise en compte de la précarité énergétique par les pouvoirs publics. Grâce au collectif Rénovons, qu'il coordonne, il joue un rôle-clé dans l'entrée en vigueur en 2023 de l'interdiction de location des passoires énergétiques les plus énergivores (G+). Enfin, engagé pour une transition juste, il élargit la prise en compte de la précarité énergétique au-delà de la thématique du logement avec le lancement du programme Tims pour une mobilité durable et inclusive, consacré à la lutte contre la précarité-mobilité.

# Ils combattent la précarité énergétique

**Sur le terrain, collectivités, associations et ONG se mobilisent pour réduire les inégalités et soutenir les plus démunis.**

**Trois acteurs engagés témoignent du déploiement réussi de leur solution.**

## UN MINIMUM SOCIAL GARANTI POUR LES PLUS PRÉCAIRES

« Nous sommes partis du constat que la ville de Grande-Synthe était dans une situation où 33 % des personnes vivaient sous le seuil de pauvreté. Parmi les réponses à ce constat : le minimum social garanti (MSG), qui allait permettre d'éradiquer la pauvreté sur la commune et de préserver la dignité des personnes. Différentes économies d'énergie nous ont permis d'abonder le fonds pour créer le MSG. D'abord, en 2019, la rénovation totale du réseau d'éclairage public était presque achevée. 7000 points lumineux ont été réduits à 4000, les lampes, remplacées par des platines de 20 watts, et la densité de l'éclairage public, baissée. À la fin de la première année de sa mise en œuvre, nous avons fait une économie de quasiment 500 000 euros sur la facture annuelle. Deuxième source d'économie : la mise en place d'un réseau de chaleur qui allait récupérer la chaleur fatale d'ArcelorMittal pour chauffer les équipements publics, les logements collectifs, l'hôpital... Avec ces deux fonds, nous avons fait 750 000 euros d'économies vertueuses. Le MSG devait concerner 1900 foyers, avec trois cibles : femmes seules, personnes aux minima sociaux



**DAMIEN CARÊME,**  
ANCIEN MAIRE DE LA VILLE DE  
GRANDE-SYNTHÉ (2001-2019)

et familles vivant sous le seuil de pauvreté. Nous avons obtenu une dérogation du ministère des Solidarités pour que le MSG ne remette pas en cause les aides existantes (RSA). Il y avait un travail de pédagogie du dispositif à mener, notamment auprès de ceux qui estimaient ne pas y avoir droit, car ils travaillaient. Testée à l'échelle locale, cette initiative pourrait être déployée à l'échelle nationale. La lutte contre la pauvreté est une priorité et une question de volonté politique. »

## 9,1 millions



**DE PERSONNES  
VIVAIENT SOUS LE  
SEUIL DE PAUVRETÉ  
EN FRANCE, EN 2022.**

SOURCE : INSEE.

## GÉNÉRALISER LA RÉNOVATION AVEC LES TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

« L'association Stop à l'exclusion énergétique est née en 2019 d'un groupe de travail de la Fondation des Transitions avec un objectif : généraliser la rénovation chez les plus précaires, au croisement des enjeux écologiques, sociaux, sanitaires et énergétiques. Ce collectif multi-acteurs (associations, collectivités, fondations, entreprises) a construit une feuille de route pour lutter contre la précarité énergétique. Le programme Territoires zéro exclusion énergétique est un démonstrateur de ce scénario. 15 territoires ont été sélectionnés dès 2023. Maintenant, les équipes sont recrutées, les comités locaux réunis, les opérateurs de l'accompagnement engagés. Nous mettons autour de la table élus et acteurs des collectivités, publics associatifs et privés (artisans, fournisseurs de matériaux, ESS, chantiers solidaires). La notion d'accompagnement de A à Z – identification, sensibilisation, financement, travaux, comportements – est



**CAROLE SCHAAL,**  
RESPONSABLE MOBILISATION  
ET COMMUNICATION AU SEIN DE  
STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

essentielle. Le repérage ne se fait pas de la même façon en rural, en ville, en périurbain. Chaque territoire a ses spécificités. Nous apportons du lien humain avec "l'ensemblier solidaire", un accompagnement social, technique et financier pour les familles en grande précarité. C'est un nouveau métier pour lequel nous avons développé une formation gratuite de 105 heures. Notre objectif, c'est d'accompagner 3 000 foyers à l'échelle nationale en trois ans. Nous voulons concentrer l'effort sur un quartier, un village, dans une démarche systématique. L'adaptation des logements passe par la rénovation d'ampleur pour tous. »

+ [www.stopexclusionenergetique.org](http://www.stopexclusionenergetique.org)

## LE GERES EN ACTION À MARSEILLE AVEC LE PROGRAMME SLIME

« Depuis 1976, le Geres développe des projets pour combattre la précarité énergétique des plus vulnérables au cœur de Marseille. Il anime le programme Slime depuis deux ans. Notre travail consiste à repérer ces situations de précarité énergétique, en tissant un réseau de donneurs d'alerte et de tiers de confiance (centres sociaux, pôles seniors ou associations de quartier).



**KAMEL SADKI,**  
CHARGÉ DE PROJETS  
ÉNERGIE ET PRÉCARITÉ, TERRITOIRES,  
MOBILISATION AU GERES

Nous faisons un tour du logement avec le ménage pour observer l'isolation, le chauffage, les compteurs, l'état des fenêtres, l'interroger sur ses habitudes et faire le point sur ses factures. L'objectif, c'est d'identifier ses problèmes pour lui proposer les solutions les plus adaptées. Nous installons de petits équipements économes. Les impacts sont concrets, notamment pour les consommations d'eau. Depuis trois ans, nous avons mis en place un fonds d'aide aux travaux de première nécessité pour les plus précaires (réparer une fuite, poser des ventilations). Si ces travaux sont plutôt orientés hiver, nous installons aussi des brasseurs d'air plafonniers pour apporter de la fraîcheur en été. Entre mai 2023 et mai 2024, nous en avons installé une vingtaine, en majorité chez des familles monoparentales et des personnes âgées. Nous voulons accompagner le ménage au changement avec le dessein d'améliorer ses conditions de vie, voire de réaliser de travaux de plus grande ampleur lorsque c'est possible. En trois ans, 620 ménages ont été accompagnés. Au-delà des impacts individuels, massifier ces actions a un impact collectif. »



Pose de joints de fenêtre pour améliorer l'étanchéité à l'air ou pose de pommeau de douche économique en remplacement d'un vétuste, autant d'accompagnements qui changent le quotidien. »

### PROGRAMME SLIME : ALLIER TRANSITION ET JUSTICE SOCIALE

Le Slime est un dispositif clé pour agir concrètement contre la précarité énergétique. Mis en œuvre par les collectivités locales, il vise à faciliter le repérage et l'accompagnement sur tout le territoire des ménages confrontés à la précarité énergétique ainsi qu'à d'importantes difficultés financières. Financé par les CEE (certificats d'économie d'énergie), il est piloté par le réseau Cler depuis 2013 et a permis d'accompagner plus de 85 000 ménages au sein de 85 collectivités.

➔ [www.lesslime.fr](http://www.lesslime.fr)



## À Grenoble, un accompagnement personnalisé

Depuis 2012, le territoire grenoblois développe une variété de solutions de lutte contre la précarité énergétique. Le centre communal d'action sociale (CCAS) porte cet écosystème destiné à repérer, orienter et accompagner les ménages.

À l'échelle de Grenoble Alpes Métropole, 23 000 ménages sont touchés par la précarité énergétique. L'action de Grenoble contre ce fléau a débuté en 2012, avec la mise en place d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique par un réseau d'acteurs (fournisseurs d'énergie, CCAS, conseil départemental de l'Isère, Ulisse Énergie). « Nous voulions aider les ménages en difficulté en leur proposant un diagnostic technique à domicile pour des conseils en maîtrise de l'énergie et un accompagnement », retrace Céline Faure, directrice déléguée accueil, accès aux droits, accompagnement au CCAS. À l'origine financée par les CEE, puis labellisée Slime en 2017, la plateforme obtient le soutien de la Ville en 2023, dans le cadre de son bouclier social et climatique. « Il s'agissait de renforcer les actions collectives, de créer de nouveaux partenariats et de mieux communiquer sur les aides existantes. »

Parmi les aides communales déjà développées : énergie, équipement de première nécessité et aide aux travaux. Deuxième composante de ce bouclier : la mise en place du programme Territoires zéro exclusion énergétique (TZEE) sur trois ans (2024-2026). Objectif ? Accompagner 140 ménages. L'expertise du CCAS

permet de repérer les ménages, de communiquer les bons interlocuteurs à l'association Stop à l'exclusion énergétique et à l'opérateur Soliha, mais aussi de faire la passerelle avec le Slime.

### Des dispositifs complémentaires

« Depuis 2022, les visites à domicile donnent lieu de façon quasi systématique à un accompagnement renforcé des ménages, qui mobilise des actions sociales, budgétaires, techniques et juridiques », informe Céline Faure. Ainsi, les sept conseillères en économie sociale et familiale du pôle Inclusion financière du CCAS interviennent tant dans la lutte contre la précarité énergétique que sur l'accompagnement budgétaire. Ces travailleuses sociales réalisent en moyenne 200 visites sociotechniques à domicile par an. Depuis fin 2023, un accompagnement éducatif énergétique est aussi proposé aux ménages. Ce panel de solutions permet d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires, « notamment sur leur confort, leur santé et leur budget ». Depuis 2012, la ville de Grenoble a accompagné 1500 personnes en situation de précarité énergétique. ●

SOURCE : [HTTPS://WWW.ADESS-GRENOBLE.ORG/WORDPRESS/2023/04/28/LES-PRECARITES-A-GRENOBLE/#:~:TEXT=LE%20DIAGNOSTIC%20SOCIAL%20DE%20LA,DES%20M%C3%A9NAGES%20DE%20LA%20M%C3%A9TROPOLE.](https://www.adess-grenoble.org/wordpress/2023/04/28/les-precarites-a-grenoble/#:~:text=LE%20DIAGNOSTIC%20SOCIAL%20DE%20LA,DES%20M%C3%A9NAGES%20DE%20LA%20M%C3%A9TROPOLE.)

# « Transition écologique : le budget de la dernière chance ? »

PAR AMORCE, LE RÉSEAU NATIONAL DES TERRITOIRES ENGAGÉS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

**A**près une longue séquence de recomposition politique, le budget pour 2025, qui va rentrer en débat au Parlement, devra être à la hauteur des ambitions, des engagements et des enjeux pour la France en matière de transition écologique et énergétique.

Pour tous les acteurs des territoires (collectivités, associations, entreprises, population), il est inconcevable que ce budget intègre des coupes budgétaires sans précédent sur les postes Écologie et Énergie-climat, en contradiction complète avec les objectifs de la France fixés par le Secrétariat général à la planification écologique, avec les engagements pris par l'État à l'échelle internationale et lors des COP régionales en cours, et avec les principaux rapports d'experts.

Le pays fait face à des contraintes budgétaires inédites mais ne peut raisonnablement ignorer les conséquences géopolitiques, économiques, sociales, environnementales et sanitaires d'une démobilitation sur la transition écologique, la souveraineté énergétique du pays et le pouvoir d'achat des Français.

Pour éviter l'abandon de milliers de projets dans les territoires en faveur des économies d'énergies et des énergies renouvelables, de la protection des ressources en eau et de la biodiversité, de la réduction et du recyclage des déchets, des solutions budgétaires existent ! D'abord, trouver de nouvelles recettes pour l'État en réformant une fiscalité écologique trop souvent injuste, en faisant davantage contribuer les acteurs et comportements les moins vertueux, plutôt que les plus modestes. Ensuite, optimiser les dépenses en privilégiant les financements verts efficaces en termes de coût/bénéfice.

C'est donc bien un renforcement et une accessibilité à tous les territoires du fonds vert que nous attendons en faveur de l'ingénierie et de l'investissement dont ils ont besoin, une consolidation des aides à la rénovation énergétique efficace des logements. C'est aussi un doublement du fonds chaleur pour réduire et décarboner la facture énergétique des Français avec des énergies locales dont nous avons besoin. Enfin, il est indispensable d'affecter le milliard

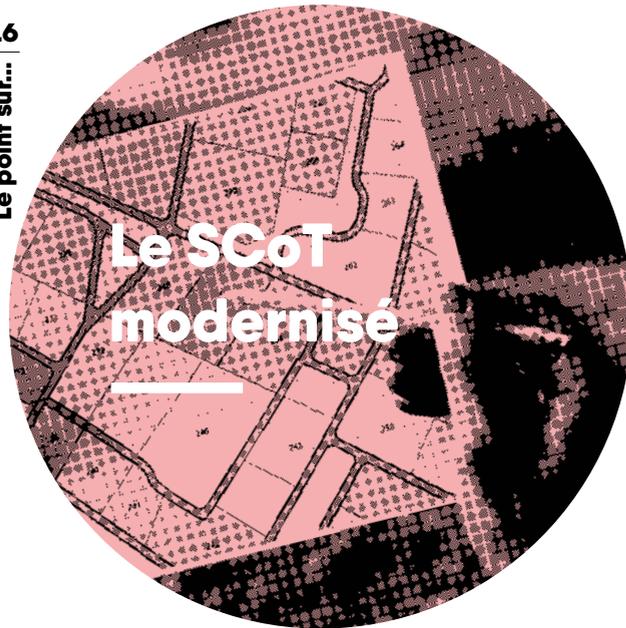
d'euros de la taxe nationale sur les déchets prélevée sur les ménages français aux aides de l'ADEME à la prévention et à la valorisation des déchets, et l'augmentation de 50 % des moyens des Agences de l'eau en faveur des économies d'eau et à la lutte contre les pollutions émergentes pour sauver nos ressources vitales en eau et en biodiversité. Et c'est aussi en instaurant un pacte de confiance entre l'État et l'ensemble des acteurs locaux, fondée sur une planification pluriannuelle du financement de la transition écologique, que cette évolution sociétale se concrétisera.

L'examen de ce projet de loi de finances sera, plus que jamais, un moment de vérité pour l'avenir de la France et le quotidien des Français. Trouver les bonnes solutions pour financer à sa juste valeur la transition écologique et énergétique, c'est faire le choix de la lutte contre la précarité, de la protection de la santé, de la lutte contre les ravages du dérèglement climatique, de la cohésion des territoires, d'une plus grande souveraineté économique de la France, c'est aussi faire le choix de nos enfants.

Pour toutes ces raisons, nous, représentants des collectivités, entreprises et associations, demandons au gouvernement et au Parlement de construire un budget qui ne tourne pas le dos à l'ambition de transformation écologique et énergétique de la France, mais qui au contraire l'accélère. ●

**« NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT ET AU PARLEMENT DE CONSTRUIRE UN BUDGET QUI NE TOURNE PAS LE DOS À L'AMBITION DE TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE, MAIS QUI L'ACCÉLÈRE. »**

**Cette tribune a été publiée le 1<sup>er</sup> octobre dans le journal *Ouest-France*. Voir la liste complète des signataires dans laquelle figure le réseau Cler : [www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)**



STELLA GASS,  
DIRECTRICE  
FÉDÉRATION NATIONALE  
DES SCoT

**Depuis 2021, les Schémas de cohérence territoriale (SCoT) font peau neuve pour permettre aux élus locaux de mieux se saisir des défis des transitions énergétique, climatique et écologique dans leur planification stratégique.**

**Les explications de Stella Gass, directrice de la Fédération nationale des SCoT.**

#### Que sont les SCoT ?

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document stratégique à l'échelle intercommunale qui permet aux élus d'exprimer leur projet à vingt ans en définissant un cadre pour toutes les grandes politiques territoriales, qu'il s'agisse d'urbanisme, de mobilité, d'équipement, de développement économique ou d'environnement. Cet outil de planification comporte également un volet réglementaire puisque les élus doivent se fixer des orientations et des objectifs qui ont pour certains une valeur opposable.

#### Où en est le déploiement des SCoT ?

Les SCoT sont nés avec la loi SRU de 2000. En 2007, on n'en comptait que 21 en France. Dix-sept ans plus tard, on dénombre 447 SCoT. 86 % des communes et 97 % de la population sont couvertes par un SCoT. Plus généralement, ils sont

reconnus comme des outils essentiels pour la coopération entre élus. De nombreux territoires y trouvent les ressources pour se fixer et concrétiser des ambitions élevées qui seraient inatteignables autrement.

#### Quelles sont les principales nouveautés apportées par le SCoT modernisé ?

Outil politique à ses débuts, le SCoT est progressivement devenu un outil réglementaire, particulièrement complexe à manier au fil de l'évolution des lois. Avec le temps, il en était arrivé à embarquer pas moins de 21 politiques publiques différentes... À tel point qu'il a été envisagé un moment de le supprimer. Mais lors de l'élaboration de la loi Élan de 2018, de nombreuses voix se sont élevées pour le préserver, à condition qu'il reprenne sa portée politique. Ces attentes ont été entendues et le SCoT a été modernisé et considérablement simplifié. Désormais, il s'articule de manière lisible autour de trois piliers : les activités économiques (parmi lesquelles figurent désormais l'agriculture et la forêt qui n'étaient jusque-là que des « actifs à protéger »), les besoins des populations – logement, mobilité, équipements... –, et les enjeux de transition écologique et énergétique.

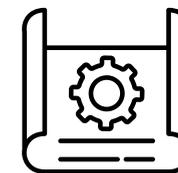
#### Quelle place occupe ce dernier volet dans le nouveau SCoT ?

Qu'il s'agisse d'énergie, d'écologie, d'adaptation au changement climatique, d'artificialisation des sols, de protection des ressources en eau ou du paysage, le pilier transition a pris une place structurante avec les nouveaux SCoT qui peuvent d'ailleurs désormais tenir

lieu de plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Dorénavant, les intercommunalités doivent se fixer des objectifs explicites sur chacun des volets et les prendre en compte dans toutes les politiques d'aménagement avec des plans d'actions associés. En outre, les SCoT modernisés prennent en compte la loi de 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelable (loi APER). Ils peuvent intégrer les zones d'accélération dans la planification territoriale, ce qui permet de confronter les sujets d'énergie renouvelable aux autres problématiques, comme l'habitat. C'est un gage de cohérence et d'efficacité !

#### Quels seraient les points à améliorer pour maximiser l'utilité des SCoT ?

D'ici à 2025, tous les SCoT devront avoir été révisés dans la perspective de la mise en œuvre du ZAN (zéro artificialisation nette). Pour l'heure, 40 % des territoires ont engagé cette révision, ce qui est encourageant, d'autant plus que les objectifs affichés sont souvent élevés. Pour aller plus loin, il faudrait sans doute renforcer l'articulation avec les échelles nationale et surtout régionale. Sur le papier, c'est acquis, mais il reste des marges de progrès dans la déclinaison opérationnelle... ●



**86 %**

DES COMMUNES  
SONT COUVERTES  
PAR UN SCoT.

SOURCE : MINISTÈRE DU PARTENARIAT  
AVEC LES TERRITOIRES ET DE LA DÉCENTRALISATION.

## ÉVÉNEMENT

**12 novembre : 4<sup>e</sup> édition de la Journée contre la précarité énergétique**

La Journée contre la précarité énergétique est coordonnée au niveau national par la Fondation Abbé Pierre, et co-organisée par 23 organismes impliqués dans la prévention de la précarité énergétique – dont le réseau Cler –, la lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique. La Journée contre la précarité énergétique répond à trois objectifs : interpeller, rendre visible ce phénomène auprès des décideurs nationaux et du grand public ; valoriser les initiatives publiques et associatives de lutte et de prévention territoriale ; fédérer les acteurs de la précarité énergétique autour d'un événement national, officiel et récurrent. Toutes les actions sont possibles aux échelles locale et nationale, tant qu'elles respectent la charte événementielle, et qu'elles ont lieu dans la semaine précédant ou suivant la date du 12 novembre 2024, une occasion pour les acteurs de la transition énergétique de s'engager lors de cette journée et de faire rayonner les initiatives ambitieuses mises en place sur les territoires. ●

➔ [www.journee-precarite-energetique.fr](http://www.journee-precarite-energetique.fr)

## ÉVÉNEMENT

**Rendez-vous aux journées de l'ONPE 2024 le 4 et 5 décembre**

L'Observation nationale de la précarité énergétique, en étroite collaboration avec la Métropole de Lyon et Soliha qui sont partenaires de l'ADEME, organise cette année des visites de quartiers sensibles qui ont connu des travaux de rénovation de grande ampleur, une immersion au sein d'une plateforme d'appel du pôle Solidarité d'EDF, ainsi qu'une journée de colloque en présence de personnalités politiques, d'expertes et d'experts sur le thème de la précarité énergétique. ●

➔ [www.onpe.org/colloques/2024](http://www.onpe.org/colloques/2024)

## CONCOURS

**Un haïku pour le climat : palmarès 2024 !**

S'il est un genre poétique particulièrement sensible au changement climatique, c'est bien le haïku, ce petit poème venu du Japon pour évoquer la nature et le passage des saisons. Le thème de l'eau était au cœur de l'édition 2024 du concours « Un haïku pour le climat », dont vous pouvez découvrir le palmarès sur le site Web du réseau Cler, rubrique « Outils ». ●

**HAÏKU LAURÉAT DU CONCOURS 2024**  
PAR SANDRINE WARONSKI

*rivière en crue  
une barque passe  
dans la rue*

➔ [www.cler.org](http://www.cler.org)



# 10 milliards



**C'EST LE COÛT  
TOTAL, EN EUROS,  
DE FRAIS DE SANTÉ  
QUI SERAIENT  
ANNUELLEMENT**

ÉVITÉS SI L'ENSEMBLE DES  
PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES ÉTAIT  
RÉNOVÉ D'ICI À 2028.

SOURCE : MINISTÈRE DE LA  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE.



## MOBILITÉS

**La Banque des Territoires s'engage dans un partenariat avec le programme Tims**

Une convention de partenariat entre le réseau Cler (au nom du programme Tims) et la Banque des Territoires a été signée le 10 septembre, lors des Assises européennes de la transition énergétique, à Dunkerque. **Marine Bonnard, experte en ingénierie territoriale et référente « mobilité » à la direction du réseau et des territoires de la Banque des Territoires, répond à nos questions.**

**Pourquoi la Banque des Territoires s'est-elle engagée dans ce partenariat ?**

Dans notre plan stratégique, à l'horizon 2028 figurent deux grands axes : la transformation écologique, avec une mesure phare pour accélérer le basculement vers une mobilité décarbonée, et la cohésion sociale et territoriale. En nous engageant dans la mobilité durable et inclusive, nous activons ces deux piliers. Avec le réseau Cler, nous avons participé au comité d'experts mobilisé pour la présélection des porteurs de projets et constaté que, souvent, des difficultés se posent à eux sur les questions économiques et juridiques. Nous avons donc proposé de les accompagner d'une nouvelle manière : réfléchir à tout cela, dès le départ, pour pérenniser les projets sur les territoires. C'est la première fois que nous menons ce type d'interventions, très opérationnelles, sur la mobilité durable et inclusive !

**Concrètement, en quoi consiste l'accompagnement ?**

Financé par les certificats d'économie d'énergie (CEE), le programme Tims a retenu 70 projets répartis sur toute la France. Chaque projet bénéficie en moyenne d'un financement de 360 000 euros sur deux ans

et demi. En complément du volet financier, la Banque des Territoires propose d'ajouter un volet technique, en mobilisant son expertise à disposition des porteurs de projets, pour réfléchir ensemble à leur modèle économique : quel plan de financement pour assurer l'équilibre entre recettes et dépenses ? Comment financer mon projet sans recourir uniquement aux subventions ? Comment diversifier les recettes ? Mais aussi à leur montage juridique : quel choix de structure est le plus pertinent ?

**Quels projets allez-vous accompagner ?**

Nous travaillons avec le réseau Tims pour proposer cette expertise, tout au long du programme, aux porteurs de projets intéressés qui se posent des questions économiques et juridiques. L'objectif est double : fiabiliser les modèles économiques et les montages juridiques des projets pour sécuriser leur développement pérenne et leur ancrage sur les territoires une fois le programme clôturé. ●

## EN SAVOIR +

**Lire toutes nos actus sur [www.cler.org/actualites](http://www.cler.org/actualites)**

# « Une véritable bifurcation écologique est nécessaire pour surmonter les crises »

**Directrice générale d'Oxfam France, Cécile Duflot appelle à un sursaut et plaide pour une véritable bifurcation écologique face à des politiques publiques qu'elle juge inefficaces. Entretien.**



**CÉCILE DUFLOT,**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE  
OXFAM-FRANCE

## Quels sont les rôles respectifs des pouvoirs publics et des ONG pour avancer vers une transition énergétique juste et efficace ?

Je suis convaincue que les pouvoirs ne fonctionnent bien qu'avec des contre-pouvoirs. Les associations nourrissent le débat démocratique, offrent une résistance face aux lobbys, aiguillonnent les décideurs politiques. Il y a trois ans tout juste, le 14 octobre 2021, quatre ONG, dont Oxfam France, obtenaient la condamnation de l'État français pour inaction climatique. Cette mise en lumière des enjeux sur la place publique fait mûrir la société. C'est au Sahel qu'Oxfam a mesuré combien la question climatique venait amoindrir tous les efforts de lutte contre la pauvreté. En France, le logement montre bien cette intrication : ce sont les plus précaires qui vivent dans les passoires thermiques et qui ont le moins de moyens pour engager des travaux de rénovation. Or, ces travaux sont indispensables pour améliorer leur santé et leur qualité de vie, les sortir de la précarité énergétique et, à une échelle plus large, réduire les

émissions de gaz à effet de serre du parc immobilier tout en créant, par la multiplication de petits chantiers de rénovation globale, des emplois durables et non délocalisables. La lutte contre le changement climatique est une lutte contre les inégalités.

## Les politiques publiques sont-elles à la hauteur de l'enjeu ?

Les choix budgétaires et fiscaux de ces sept dernières années n'ont rien résolu et ont même aggravé les crises et les inégalités en France. Les politiques publiques actuelles sont le contre-exemple de ce qu'il faut faire : elles procèdent par à-coups, sans tenir de cap, ce qui les rend illisibles et empêche la confiance. À titre personnel, j'estime qu'il faudrait une loi de programmation de la bifurcation écologique calquée sur le modèle de la loi de programmation militaire, qui engage au-delà d'un gouvernement. Nous attendons, depuis plus d'un an, le troisième plan national d'adaptation au changement climatique. Aujourd'hui, le débat est concentré sur la dette publique et la recherche d'éco-

nomies. Oxfam France propose un manifeste fiscal dont les mesures permettraient de dégager 101 milliards de nouvelles recettes sans impacter les classes moyennes ou modestes. De quoi financer la bifurcation écologique, évaluée à 66 milliards d'euros d'investissement annuel par le rapport Pisani-Ferry et Mahfouz, et atteindre les objectifs identifiés par les travaux du Secrétariat général à la planification écologique. Nous avons estimé qu'un investissement de 21 milliards d'euros par an suffisait pour mettre fin aux passoires thermiques, transformer les modes de chauffage et tenir nos objectifs de rénovation des bâtiments. Collectivement, nous savons ce qu'il faut faire et comment le faire. Où est la volonté politique ?

## Quelles sont les priorités ?

Les principaux chantiers sur lesquels il faut agir sans délai sont ceux du transport, de l'agriculture et du bâtiment. Dans ces trois secteurs, les questions climatiques et de la lutte contre la pauvreté sont totalement intriquées. Pour chacun d'entre eux, il faut mettre l'investissement néces-

saire au regard du coût de l'inaction. Ce dernier est tellement élevé que, du simple point de vue comptable, sans même tenir compte de bénéfices sociaux et environnementaux, l'investissement public est fondé. À titre d'exemple, selon les chiffres du collectif Rénovons publiés l'année dernière dans le rapport « Logement : inégalités à tous les étages » d'Oxfam France, la rénovation des 27 millions de logements les plus énergivores représente une économie de 10,8 milliards d'euros sur la facture énergétique des ménages et de 700 millions d'euros pour le système de soins. Ne pas agir rapidement est une faute. Les citoyens, les associations doivent continuer à se mobiliser et à mettre la pression sur les parlementaires. ●

## BIO

### 2006

Élue secrétaire nationale du parti Les Verts puis d'Europe Écologie – Les Verts

### 2012-2014

Ministre de l'Égalité des territoires et du

Logement, dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault

### 2018

Directrice générale d'Oxfam France



## Les infos de la doc'

### Cinq ressources pour accompagner les collectivités locales dans la lutte contre la précarité énergétique

En France, 6 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique. Les mauvaises performances thermiques des logements et la vétusté des équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire peuvent avoir un fort impact sur les factures énergétiques et sur la santé. Partout en France, les collectivités locales répondent à cette problématique. Voici cinq ressources et outils pour mettre en place une politique efficace de lutte contre la précarité énergétique.



#### 1 Se former : le MOOC Précarité énergétique

Une nouvelle session du MOOC s'ouvre le 18 novembre 2024. Animée par le Cnfppt et le réseau Cler, cette session comporte des contenus supplémentaires (sept séquences) sur l'impact de la précarité énergétique sur la santé. Pour le reste de la formation, la structure du MOOC reste la même : cinq semaines pour comprendre la précarité énergétique, ses enjeux et découvrir des pistes pour agir afin d'aider ces ménages. **Cette formation en ligne est gratuite et ouverte à toutes et à tous. Ne tardez pas, les inscriptions ferment le 2 décembre.**

➔ [www.fun-mooc.fr/fr/cours/precarite-energetique-comprendre-et-agir](http://www.fun-mooc.fr/fr/cours/precarite-energetique-comprendre-et-agir)

#### 2 Mettre en place un dispositif Slime

Le programme Slime est une méthodologie développée spécifiquement pour les collectivités locales, afin de favoriser et de financer la coordination des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique d'un territoire. L'objectif : accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de lutte contre la précarité énergétique centrée sur les ménages en grande difficulté. Financé par les CEE (certificats d'économie d'énergie), il est piloté par le réseau Cler depuis 2013. **Découvrir le programme :**

➔ [www.lesslime.fr/le-programme](http://www.lesslime.fr/le-programme)

#### 3 Créer un fonds d'aide aux petits travaux

Plusieurs territoires portant le dispositif Slime ont également mis en place un fonds social d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie (FSATME). Ce guide à destination des territoires porteurs d'un Slime accompagne les collectivités dans la mise en place de ce fonds destiné à suivre et à financer la réalisation de travaux de maîtrise d'énergie ou d'équipement électroménager performant en faveur des ménages défavorisés. **Lire le guide :**

➔ [www.doc-transition-energetique.info/GED\\_CDM/109508092778/exe-guide-fsatme-ok.pdf](http://www.doc-transition-energetique.info/GED_CDM/109508092778/exe-guide-fsatme-ok.pdf)

#### 4 Décret décence : comment l'appliquer ?

À partir de janvier 2025, les logements classés G seront interdits à la location. Afin d'accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de cette obligation de rénovation, le réseau Cler publie un guide dans sa collection « Agir » pour les outiller face à ces nouveaux critères de décence des logements.

**Lire le guide :**

➔ [www.doc-transition-energetique.info/Record.htm?record=19136066124919542489](http://www.doc-transition-energetique.info/Record.htm?record=19136066124919542489)



#### 5 Le permis de louer : un outil innovant dans la lutte contre l'habitat indigne

Le permis de louer a été créé en 2014 pour lutter contre les locations indécentes et les marchands de sommeil dans le parc privé. Dans cette publication, Violette Mével présente cet outil innovant qui permet de se battre contre les locations indécentes et revient sur la manière dont les collectivités peuvent l'utiliser pour lutter contre la précarité énergétique.

➔ [www.doc-transition-energetique.info/Record.htm?record=19136132124919543149](http://www.doc-transition-energetique.info/Record.htm?record=19136132124919543149)

## PUBLICATION

# Abonnez-vous gratuitement à *Notre énergie* !

Une nouvelle page s'est ouverte pour la revue trimestrielle *Notre énergie*. Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expérience, que la communauté d'actrices et d'acteurs engagé·e·s ne s'arrête pas au cercle de notre réseau, et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et tous, **l'abonnement est désormais gratuit !** Pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, n'attendez plus et retrouvez le formulaire d'abonnement sur notre site !

**EN SAVOIR** : [www.cler.org/publications](http://www.cler.org/publications)

## Offres d'emploi

Le réseau Cler propose un service payant de publication d'offres d'emploi (gratuit pour les adhérentes et adhérents, et pour les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique.

À consulter et à alimenter !

**EN SAVOIR** : [www.cler.org/outils/offres-emploi](http://www.cler.org/outils/offres-emploi)

## NOS TEMPS FORTS EN 2024

LE 12 NOVEMBRE 2024, PARTOUT EN FRANCE

### Journée contre la précarité énergétique

Cette journée est coordonnée par la Fondation Abbé Pierre et co-organisée par le réseau Cler et 22 autres partenaires impliqués dans la lutte contre la précarité énergétique et le changement climatique. L'objectif : mobiliser et sensibiliser aux enjeux de la précarité énergétique.

LES 19, 20 ET 21 NOVEMBRE 2024, À PARIS

### Salon des maires et des collectivités locales

Ce salon est un lieu de rencontre entre acteurs des secteurs publics et privés et le monde associatif, pour échanger, travailler ensemble et coconstruire les réponses aux défis que rencontrent les collectivités.

LE 4 ET 5 DÉCEMBRE 2024, À LYON

### Colloque de l'Observatoire national de la précarité énergétique

Organisé tous les trois ans, ce colloque permet aux acteurs du secteur d'échanger sur la précarité énergétique et la transition juste. Au programme notamment : un atelier sur la précarité-mobilité en présence du programme Tims piloté par le réseau Cler, en partenariat avec AURA-EE, le RARE et Mob'In. Le réseau Cler sera également représenté par Marie Moisan qui interviendra lors d'une table ronde sur le thème des actions de lutte contre la précarité énergétique.

📍 [www.cler.org/rendez-vous/agendas](http://www.cler.org/rendez-vous/agendas)

réseau  
**Cler**  
PORTER L'ÉNERGIE  
DE LA TRANSITION